

DEJEPS RUGBY À XV 2024/2025

Diplôme d'État de la jeunesse, de l'éducation
populaire et du sport,
spécialité " Perfectionnement sportif "
mention " Rugby à XV "



FORMATION CONTINUE



DEJEPS Rugby à XV 2024/2025

L'action de formation prépare au Diplôme d'Etat de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport, spécialité « perfectionnement sportif », mention « rugby à XV », communément appelée DEJEPS rugby à XV.

Le DEJEPS rugby à XV est un diplôme d'Etat de niveau V inscrit au RNCP ([Fiche 36831](#)).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

La formation a comme objectif l'acquisition des compétences visées dans le référentiel de certification :

- Concevoir un projet d'action en rugby à XV
- Concevoir et coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de perfectionnement en rugby à XV
- Conduire une démarche de formation
- Gérer les risques liés à la pratique.

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

1 - PRÉREQUIS

- ✓ Etre âgé de 18 ans
- ✓ Etre titulaire du PSC1 ou d'un titre équivalent
- ✓ Satisfaire aux exigences préalables à l'entrée en formation
 - attester d'une pratique minimum de deux saisons sportives au sein d'une équipe de rugby à XV évoluant en compétition
 - justifier d'une expérience d'encadrement d'une équipe (école de rugby, jeune ou senior) en rugby à XV pendant au moins une saison sportive.

Sont dispensés d'attester d'une expérience d'encadrement d'équipe les personnes titulaires du brevet Fédéral « Ecole de Rugby » ou « Découverte - Initiation » ou « Développement ».

Sont dispensés de l'ensemble des exigences préalables les personnes titulaires du Brevet Fédéral « Entraîneur » ou « Entraîneur Jeunes » ou « Perfectionnement » ou « Optimisation », du CQP « Moniteur de Rugby à XV » ou « Technicien Sportif de Rugby à XV », du BPJEPS, spécialité « activités sports collectifs », mention « rugby à XV », ou du BPJEPS « Rugby », du BEES 1er degré Rugby à XV.

La formation est également accessible par la VAE.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Dossier de pré-inscription à compléter en ligne au plus tard le 10 mai 2024, délai de rigueur.

Il est accessible en cliquant sur ce lien : [Dossier de pré-inscription](#).

2 - SÉLECTION DES CANDIDATS

Épreuves de sélection

Les candidats, qui remplissent les conditions d'accès à la formation, sont convoqués aux épreuves de sélection. Les épreuves de sélection se dérouleront le 3 juin 2023 à la Maison des Sports de Bellevue (44 Rue Romain Rolland, 44100 Nantes)

Déroulement des épreuves de sélection

Chaque stagiaire devra produire un document vidéo avec son à transmettre lors de la pré-inscription le 10 mai au plus tard, au format mp4 d'un entraînement avec sa fiche de préparation (libre choix du thème de la séance). La vidéo doit durer 30 minutes maximum (pas de coupure lors des séquences animées avec un focus effectué sur le candidat). La fiche séance doit être fidèle au déroulement de l'entraînement filmé. L'entraînement doit être composé d'au moins 2 séquences avec des effectifs différents (collectif total - collectif réduit - collectif homme/homme). Une des deux situations doit développer les ressources tactiques et techniques des joueurs, joueuses. Elle se base sur une opposition avec un effectif d'un minimum de 5 contre 5.



Entretien individuel

- Présentation personnelle
- Cadre d'alternance
- Motivation(s) et attente(s)
- Évaluation des compétences en lien avec la vidéo
- Questions / Réponses

La formation se déroule en centre et en situation professionnelle dans une structure d'accueil (principe d'alternance).

DURÉE ET DÉROULÉ DE LA FORMATION

La formation au centre

La durée de formation est de 560 heures. Elle se décompose en séminaires de formation en présentiel, en Grand Ouest, et de modules de formation à distance. La formation en centre peut être allégée au regard du positionnement du stagiaire et par décision de l'organisme de formation.

La mise en situation professionnelle

La durée minimale dans la structure d'accueil est de 500 heures. Le stagiaire doit être en situation d'encadrement d'un groupe de joueurs d'au moins 15 ans pratiquant le Rugby à XV ou X en compétition. Il devra également concevoir et coordonner un projet d'action.

LIEU DE LA FORMATION

Différents lieux sont identifiés sur le Grand Ouest. Le lieu de la formation sera communiqué avant l'entrée en formation. Des possibilités d'hébergements sont proposées.

DATES DE LA FORMATION

Les épreuves de sélection se dérouleront le 3 juin 2024 à la Maison des Sports de Bellevue (44 Rue Romain Rolland, 44100 Nantes).

La formation se déroule du 8 juillet 2024 au 19 juin 2025.

Le positionnement sera effectué du 8 au 11 juillet 2024.



CALENDRIER DE FORMATION 2024/2025

2024	Juillet	Août	Septembre	Octobre
	Séminaire 1: 8 au 11 juillet Stade Nantais Visio : 23 juillet	Séminaire 2: 26 au 19 août Stade Nantais	Séminaire 3: 23 au 26 septembre Stade Nantais Visio : 10 septembre	Séminaire 4: 21 au 24 octobre RC Vannes Visio : 8 octobre
	Novembre	Décembre	Janvier	Février
	Séminaire 5: 18 au 21 novembre Sablé sur Sarthe Visio : 05 novembre	Séminaire 6: 16 au 19 décembre Rouen Visio : 03 décembre	Séminaire 7: 13 au 16 janvier US Tours Visio : 07 janvier 28 janvier	Séminaire 8: 10 au 13 février A définir Visio : 25 février
	Mars	Avril	Mai	Juin
	Séminaire 9: 10 au 13 mars A définir Visio : 25 mars	Séminaire 10: 7 au 10 avril A définir Visio : 22 avril	Séminaire 11: 12 au 15 mai A définir Visio : 27 mai	Séminaire 12: 16 au 19 juin Sablé sur Sarthe Certifications: 23 et 24 juin Ligue PDL
				2025

Les dates sont susceptibles d'être modifiées en fonction des mesures gouvernementales.
Les lieux sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la provenance des stagiaires.

La formation de cadre 15h et formation en structure 50h soit au total 65 heures.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Formation hybride associant des méthodes actives au travers de travaux de groupes, classes inversées, mises en situation pratiques, témoignages de professionnels, interventions d'experts, études de cas, analyses de pratiques professionnelles ...

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Une personne référente pour l'accueil de personne en situation de handicap peut permettre un accompagnement sur les parcours de formation.

Votre contact : Julien DESNOS, juliendesnos@free.fr et 06.63.02.19.97

MOYENS MATERIELS ET HUMAINS

Moyens humains

Les formateurs et intervenants sont des professionnels de la formation, et/ou des professionnels du rugby.

Moyens matériels

Les matériels mis à disposition des stagiaires sont les suivants : matériels pédagogiques (salles, terrains, vidéo projecteur, ballons, chasubles, ...), accès à une plateforme de formation en ligne de manière illimitée et contrôlée (temps de connexion calculés).

MODALITES DE CERTIFICATION

Les modalités de certification se décomposent en deux types d'épreuves :

- UC 1 et UC 2 : épreuve orale qui valide des compétences transversales professionnelles sur la conception et la coordination d'un projet d'action.
- UC 3 et UC 4 : évaluation des compétences spécifiques « rugby » en situation professionnelle. Le diplôme, en cas d'obtention, est délivré par le Ministère des Sports. Une attestation est remise à l'issue de la formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action et les résultats de l'évaluation des acquis de la formation.

Les épreuves de certification se déroulent le 23 et 24 juin 2025 avec, si besoin, un rattrapage de certification le 23 et 24 septembre 2025.

FORMATION ACCESSIBLE APRÈS LE DEJEPS

- DESJEPS, spécialité « performance sportive », mention « rugby à XV » (niveau 6)
- Certificat de Capacité Accompagnement Mental à la PERFORMANCE en Rugby
- Certificat de Capacité Analyste de la Performance Rugby

CANDIDATURES ET ACCÈS À LA FORMATION

Dates de formation	Nombre de dossiers reçus	Nombre de personnes aux testes de sélections	Nombre de personnes admises en formation
2022 / 2023	24	23	13
2023 / 2024	16	15	14

TAUX DE RÉUSSITE DE LA SESSION PRÉCÉDENTE

Dates de formation	Nombre de stagiaires	Nombre de stagiaires diplômés	Taux de réussite
2022 / 2023	13	9	69,23

COÛT DE LA FORMATION

Frais d'inscription aux épreuves de sélection

50€ (association non assujettie à TVA) à joindre au dossier d'inscription.

Coûts pédagogiques de la formation

Formation initiale = 560 heures * 13 € = 7 280€ (association non assujettie à TVA)

Frais d'hébergement pour la formation complète (en sus)

L'hébergement et la restauration peuvent être proposés sur place en pension complète (petit déjeuner, déjeuner, repas et nuitées). L'organisation ainsi que le financement restent à la charge du stagiaire et/ou de la structure d'alternance.

PRISE EN CHARGE DE LA FORMATION

Un lien vers le « guide du financement de la formation » est accessible depuis le dossier d'inscription en ligne (lien ci-dessous).

Formation professionnelle continue

La formation peut être prise en charge au titre de la formation professionnelle continue.

Organisme de formation :

- Ligue Régionale Pays de la Loire Rugby
- N° déclaration d'activité : 52440848244
- N° de Siret : 838 082 303 00036

CONTACT

Pour tout renseignement complémentaire, notamment pour la prise en charge de la formation, vous pouvez contacter CRAF2S :

Assistante formation :

Justine VERMEULEN - Tel. 02.31.15.69.19 - justinevermeulen@craf2s.fr

Responsable pédagogique :

Aurore SOBOLAK - Tel. 07.68.31.78.95 - auroresobolak@craf2s.fr

1,3 Rue Léopold Sédar-Senghor - 14460 Colombelles



[Accès au dossier d'inscription en ligne](#)
[Guide du financement de la formation](#)